

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 9 (1866-1868)  
**Heft:** 54

**Artikel:** Intoxication sous-cutannée  
**Autor:** Joel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-255739>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Intoxication sous-cutannée.

Communication de M. le Dr JOEL.

M. Døebele ayant été chargé d'une analyse médico-légale sur un chien de chasse frappé de mort subite, a trouvé dans l'estomac qui lui a été adressé, une très petite quantité d'un produit offrant les caractères chimiques de la strychnine. — Je l'engageai à compléter son analyse par la preuve physiologique et, vu la très minime proportion de substance dont on pouvait disposer, nous décidâmes d'opérer sur un très petit animal, souris ou petit oiseau.

M. Isler, ingénieur, nous ayant procuré une souris, nous prîmes rendez-vous pour le 3 novembre, à 11 heures du matin, chez M. Døebele.

La souris, alerte et vigoureuse, était renfermée dans une grande trappe en fil de fer.

J'attirai une patte au dehors, je rasai la partie interne de la cuisse avec de bons ciseaux courbés sur le plat, puis, ayant trempé la pointe d'une lancette à vaccin dans la substance à étudier, préalablement étendue d'un peu d'alcool, je pratiquai deux petites inoculations sous-cutanées.

La souris fut immédiatement relâchée. Elle s'échappa avec prestesse et conserva durant une minute environ toute sa vivacité, courant, sautant, grim pant comme avant l'opération. Puis survint un peu d'incertitude dans les mouvements ; elle courait encore, mais moins vite, elle essayait de grimper, mais ne réussissait plus ; ses attitudes décelaient une certaine inquiétude, un malaise évident. Puis après quelques légers mouvements convulsifs, elle se traîna à l'autre extrémité de sa trappe, se dressa lentement contre les barreaux, et tout à coup tomba renversée sur le dos en étendant les pattes postérieures, ramenant celles de devant sur la poitrine, et en excréant une goutte d'urine.

La mort avait été instantanée et il s'était écoulé dès le moment de l'inoculation un intervalle de 2 minutes et 15 secondes.

Je crois que dans l'espèce (il ne s'agit que d'une question de dommages-intérêts) l'expérience était parfaitement concluante, et sert d'utile complément à l'analyse chimique. Je pense que toujours, quand il s'agira de poisons végétaux, l'analyse devra se compléter par l'examen des phénomènes de l'empoisonnement sur l'être vivant.